



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 JUIN 2024

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 11/06/2024

Publication :
le 21/06/2024

Délibération n° D-2024-244

**Marchés de travaux - Consolidation structurelle de la Chapelle
Saint Hilaire - Approbation**

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Lydia ZANATTA

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Julia FALSE, ayant donné pouvoir à Madame Elsa FORTAGE

Direction Patrimoine et Moyens

**Marchés de travaux - Consolidation structurelle de la
Chapelle Saint Hilaire - Approbation**

Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Construite à la fin du XIXème siècle, la chapelle Saint-Hilaire est l'œuvre de l'architecte Pierre-Théophile SEGRETAIN (1798-1864), architecte renommé sur le territoire.

La chapelle est un monument inspiré par le style roman poitevin, unique dans le département et la région par son architecture intérieure et notamment sa large tribune au premier étage. Inoccupée depuis les années 1990, suite au rachat du Collège Saint-Hilaire par une société immobilière, elle est laissée à l'abandon jusqu'à son acquisition en 2018 par la Ville de Niort qui souhaite donner une nouvelle vie à ce lieu patrimonial, en le transformant en lieu culturel dédié au chant.

Les travaux, dans le cadre de la présente consultation, sont des travaux de consolidation structurelle de l'édifice, destinés à empêcher l'aggravation des désordres :

- en extérieur : réfection de l'escalier et de son mur, réalisation d'un drainage en pied de façade et reprise du réseau EP, réfection des toitures des sacristies et reprises sur la couverture ;

- en intérieur : un relevé des décors peints sera réalisé (piliers pierre et zone sous tribune), avant le déplombage de cette zone. Puis la démolition des sols béton de la nef et de la tribune aura lieu, ainsi que le curage de la zone du narthex. Les arcs et les voûtes sous la tribune seront étayés ;

Cette opération est menée en maîtrise d'œuvre externe avec l'agence d'architecture R&C (Raphaël CHOUDANE, architecte du patrimoine, économiste) et le bureau d'études techniques ESCA, spécialisé dans le patrimoine.

Il s'agit de marchés de travaux non fractionnés en tranches.

L'édifice n'est pas protégé au titre des Monuments Historiques.

Après déroulement de la consultation, sur proposition du maître d'œuvre, les marchés sont attribués comme suit :

| Lot n° | Désignation | Attributaire | Montant (en € HT) | Montant (en € TTC) |
|----------------------------------|--|--|--------------------------|---------------------------|
| 1 | Déplombage | ACCES DIRECT AMIANTE - CISSE (86170) | 105 900,00 | 127 080,00 |
| 2 | VRD – Terrassement | NOUVELLE AQUITAINE TRAVAUX PUBLICS – COUTURE D'ARGENSON (79110) | 79 747,50 | 95 697,00 |
| 3 | Démolition – Maçonnerie – Pierre de taille | Groupement - COMPAGNONS DE SAINT JACQUES / SOPOREN – PERIGNY (17180) | 216 450,89 | 259 741,07 |
| 4 | Charpente bois | MENUISERIE BARON – CHEY (79120) | 37 565,55 | 45 078,66 |
| Montant total des travaux | | | 439 663,94 | 527 596,73 |

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés attribués comme indiqué ci-dessus et autoriser leur signature.

**LE CONSEIL
ADOpte**

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 45 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 0 |

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Lydia ZANATTA

Jérôme BALOGÉ